

UN HÉRITAGE LÉGENDAIRE

Reinert, dit « Sombre », natif de Larochette et Radjah de Sardhana

par

MARCEL NOPPENNEY

(Suite.)

Voici le texte de la réponse épiscopale :

Lettre de l'Evêque de Bombay.

Bombay, le 20 septembre 1872.

Honoré Monsieur Bruinier,

Je puis d'autant plus rapidement répondre à votre estimée lettre du 13 août que, ayant déjà reçu, en 1869, une demande dans le même sens venant du Tyrol et émanant des parents de Sombre (Jean Reiner), originaires de cette contrée, je fis faire des recherches à ce sujet. L'aïeul de Jean Reiner, nommé Hans Butzerin, était natif de Silberthal (Vorarlberg). Ses fils Martin et Jean émigrèrent en Luxembourg; Martin y épousa une nommée Catherine Rosport, et fit inscrire ses enfants dans le registre des baptêmes sous le nom de Reiner. Son fils aîné (Butzerin, Reiner) vint aux Indes en 1758 comme soldat français, sous les ordres du général Lally Tollendal. La France était alors en guerre avec l'Angleterre; il passa aux Anglais, déserta de nouveau, entra au service des indigènes, devint général au service du Grand Mogol et vainquit les Ghattes qui s'étaient révoltés. En 1777 il reçut, en récompense de ses services, le gouvernement de Sirdanah près de Delhi. Il avait reçu le surnom de Sombre, ou bien à cause de son extérieur sévère, ou à cause de son teint bruni. Les Indous ont changé ce surnom en Somru, qui s'écrit aussi Somroo. Sa jeune concubine, une Mahométane, devint chrétienne, et il l'épousa légalement. Il mourut peu de temps après, et fut enterré à Agra, en 1778. Toutefois, il ne laissa pas d'enfants nés de ce mariage. Mais Jean Reiner, prince de Sirdanah, avait un fils naturel du nom d'Alsace, dont le petit fils fut adopté par la Begum (Princesse), sa veuve, et qu'elle institua son héritier universel, par un testament en date du 16 décembre 1831. Elle mourut le 27 janvier 1836. Une des conditions testamentaires stipulait l'obligation, pour cet héritier, David Ochterhony Dyce, de prendre le nom de la testatrice en vertu de quoi il s'appela Dyce-Sombre.

C'est lui le colonel qui, en 1840, a fait cadeau de 25 livres Sterling aux indigents Reiner; il était leur parent, cousin ou neveu. Il est mort aujourd'hui. Sa veuve épousa M. Forester, un colonel anglais, qui doit habiter en ce moment Londres ou Calcutta. M. Forester est en litige avec le gouvernement anglais au sujet de la succession. Le 31 juillet de la présente année, une décision partielle est intervenue. En effet, il y a de cela 36 ans, l'honorable compagnie des Indes Orientales avait saisi les armes de la Begum Sombre. Le Prey Council décida donc, le 31 juillet dernier, que le Gouvernement paierait à M. Forester l'indemnité totale en argent, plus les intérêts des 36 années, à 12%. La valeur des armes en capital sera encore fixée. Il s'agira en tout cas d'une somme énorme. Mais cela n'est rien, comparé au reste de la fortune.

Maintenant, il faut remarquer que notre Jean (Butzerin) Reiner porte dans les vieux documents toujours le nom de Walter Reinhardt. Sur sa belle pierre tombale nous trouvons, en portugais: « Gualterio Reinhardt ». Quant à son testament, si toutefois il en a laissé un, il doit se trouver parmi les papiers personnels de M. Forester; il est peu vraisemblable qu'il se puisse trouver dans les archives du Gouvernement anglais. Un prêtre de Delhi, le révérend Reegan, m'a écrit, à la date du 3 mars 1871, que le testament, à condition qu'il fût retrouvé, serait sans utilité pour la famille en Allemagne, exception faite pour les biens propres de Sombre, le

gouvernement de Sardanah n'étant pas propriété personnelle, et la veuve, la Begum Sombre, ne l'ayant pas reçu à titre d'héritage, mais bien par firman particulier de l'empereur de Delhi (le Grand Mogol), et ce, sur l'intercession des gouverneurs et des officiers européens de l'armée impériale. Elle régna d'ailleurs aux mêmes conditions que Sombre.

Lors de la conquête du pays par les Maharattes, elle fut confirmée dans ses titres et dignités aux mêmes conditions. Elle était souveraine du pays depuis 25 ans, lorsque, en 1803, les Anglais en firent la conquête. Ils signèrent une convention avec elle, lui assurant le gouvernement sa vie durant. Il semble en résulter, que l'héritage qu'elle transmit à Dyce Sombre, son fils adoptif en conséquence, a consisté en ses biens personnels et non pas en ceux de son époux Reiner. Les bons, braves et pauvres parents d'Europe ont par conséquent peu d'espoir. Ils pourraient toutefois se renseigner s'il n'y a rien à faire du côté de M. Forester. Il est membre du parlement anglais et par conséquent il n'est pas difficile de le trouver.

C'est dans le même sens que vous que l'abbé Joseph Doerler, curé de Mellau, dans le Bregenzerwald (Vorarlberg), Tyrol, m'avait écrit à la date du 9 octobre 1869, sans doute dans l'intérêt des parents habitant ce pays. Toute la difficulté consiste pour vous à découvrir le testament et, au cas où notre Jean Reiner aurait, en termes exprès, testé en faveur de ses parents d'Allemagne ou du Luxembourg, de prouver que Walter Reinhardt, Gualterio Reiner, Reinert, Sombre, Somroo, Jean Reiner, Butzerin Reiner, sont une seule et même personne. Mettez-vous en relations avec l'abbé sus-rappelé, et recherchez de concert de quelle façon vous pourrez vous procurer le testament de M. Forester. Il est évident qu'il soulèvera toutes les difficultés possibles, dans sa crainte de devoir, éventuellement, renoncer à la fortune entière.

Mais peut-être vaudrait-il mieux que les pauvres parents acceptassent avec humilité et soumission leur situation indigente; plutôt que de courir après de supposées richesses, qu'ils se préparent à la vie éternelle, car la richesse est souvent un piège du démon.

Pour terminer je ferai encore remarquer que la Begum Sombre avait légué au vicaire apostolique de Bombay un capital de 22.222 thalers, destiné à l'entretien et à l'éducation des séminaristes. M. Dyce Sombre, déjà nommé, en a rédigé le titre. Ce capital est entre mes mains et nourrit mes séminaristes.

Peut-être vous serait-il plus facile d'obtenir de Madame Forester un beau cadeau pour les pauvres parents?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Capitaine, votre très obéissant et très dévoué serviteur

Léo Meurin,

évêque et vicaire apostolique à Bombay.

Ce prince de l'Eglise parle d'or! Il prêche la soumission aux desseins de la Providence et met les âmes croyantes en garde contre les embûches du démon. En outre, il nous dévoile une nouvelle face des choses, en nous présentant le colonel Forester et sa femme. Nous verrons dans la suite quels sont ces personnages et quel rôle ils seront appelés à jouer dans l'histoire des millions de notre Radjah national.

(A suivre.)